

RDC : quel sort réservé aux « irréguliers » rapatriés au Burundi ?

RFI, 02-02-2017 Jeudi 26 janvier, la RDC a organisé une grande opération de rapatriement d' « irréguliers » burundais qui étaient détenus depuis plus d'une année dans l'est de ce pays, une opération menée devant la Monusco, le HCR, la CIRGL ou encore le CICR. Plus de 120 Burundais avaient accepté leur retour volontaire. Plus de 60 autres dont une vingtaine de Rwandais ont refusé tout net, disant craindre pour leur vie, ils ont été ramenés à Uvira où les autorités congolaises continuent à tout faire dans la transparence. [Photo : Des Burundais expulsés de la RDC, à leur arrivée au Burundi mardi 31 janvier 2017]

Mercredi 1er février, ces détenus sont encore une fois passés devant les autorités en présence du HCR, du CICR ou encore de la Monusco. Les autorités congolaises présentent tous ces détenus comme des « irréguliers » alors que Bujumbura se méfie énormément d'un groupe souvent qualifié de « rebelles ». Quel sort est réservé aux deux groupes ? Dès leur arrivée au Burundi mardi soir 31 janvier, ces 124 personnes tous des jeunes gens, ont été acheminés vers un endroit tenu secret, officiellement pour leur sécurité, selon la ministre de la Justice, Aimée-Lorantine Kanyana. Ils auraient été placés dans des locaux bien gardés du quartier industriel de Bujumbura, à côté d'une ancienne école de police où leur interrogatoire a débuté dès leur arrivée. L'objectif des autorités est d'identifier ceux qui appartiendraient aux nouvelles rébellions nées depuis le début de la crise au Burundi ou d'éventuels espions qui se seraient glissés dans le groupe, selon une source des services de sécurité. Ces interrogatoires sont menés notamment par des agents du très redouté Service national de renseignement, le SNR, épinglé dans de nombreux rapports d'ONG des droits de l'homme et de l'ONU pour sa brutalité. Mais ces gens n'ont rien à craindre, assurent différentes sources. Bujumbura veut faire de ces rapatriés un symbole pour montrer aux plus de 300 000 Burundais qui ont fui en exil qu'ils peuvent revenir sans crainte, dans un pays désormais en paix. Pour ceux qui sont restés en RDC, quelque 65 détenus dont 18 qui se sont révélés être d'origine rwandaise, leur sort n'est pas encore fixé mais les autorités congolaises ont continué à jouer de la transparence à leur égard. Tous vont être transférés à la prison de Bukavu, avant que les Rwandais soient renvoyés chez eux. Quant aux 35 Burundais restant, le HCR et la Monusco plaident pour qu'ils ne soient pas détenus indéfiniment.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});